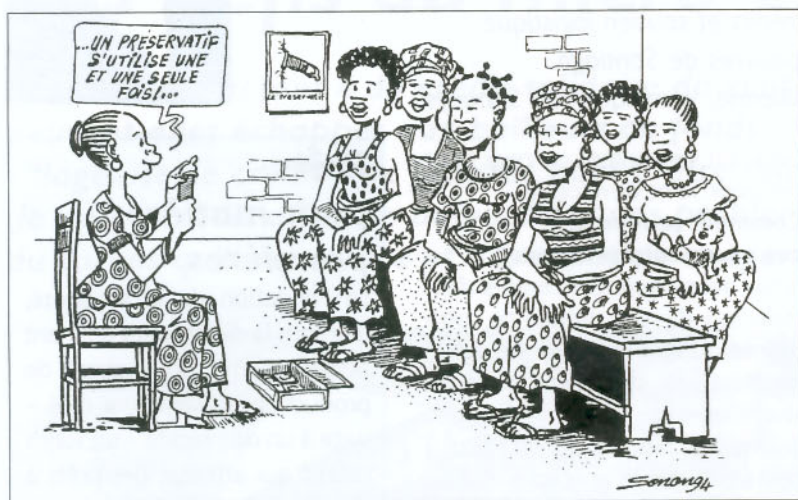


## Succès sous condition de crédits sans caution

Le soutien pédagogique et sanitaire des familles vaut bien une caution. Échoppe, une ONG française le démontre au Togo et au Bénin.



**P**etits commerces de rue ou restauration ambulantes : elles sont trois mille à s'être lancées dans ces petits boulots dans les rues de Lomé (Togo) et de Cotonou (Bénin) grâce à des micro-crédits représentant l'équivalent de 100 FF à 200 FF fournis par une ONG française, Échoppe (1).

Bien qu'il n'y ait à l'appui de ces prêts ni caution matérielle ni caution d'un groupe de personnes, le taux de remboursement frise les 98 %. « Notre garantie c'est le suivi social des femmes qui font ces emprunts », assure le responsable d'Échoppe, Olivier Houville. Dans l'équipe qui attribue les crédits se trouve en effet une assistante sociale chargée de « régler tout ce qui

peut faire échouer le remboursement ». Cela va de l'éducation sanitaire de base pour éviter les maladies des enfants ou de la mère de famille à la formation au planning familial.

Ce suivi social coûte cher, ce qui explique qu'il soit rarement pratiqué dans d'autres projets. Les taux d'intérêt de 18 %, légèrement inférieurs aux taux pratiqués par les banques, ne parviennent pas à payer les charges salariales de l'assistante sociale dont la présence conditionne le bon remboursement des prêts. Ces charges doivent être couvertes par les subventions, fait remarquer, le CFSI (Comité français pour la solidarité internationale), l'un des bailleurs de fonds (2), qui affirme :

« sans assistance sociale, c'est l'échec assuré ».

En l'absence de subventions (450 000 FF sur un budget de 900 000 FF), les taux d'intérêts devraient atteindre 22 % et l'équipe de crédit devrait gérer cent dossiers supplémentaires (600 au lieu de 500) pour atteindre l'équilibre financier. Mais l'augmentation de la productivité du travail diminuerait inévitablement la qualité du suivi et donc les taux de remboursement, reconnaît Échoppe.

Les femmes de Cotonou et de Lomé arrivent à dégager une petite épargne de leur activité – 5 000 FCFA (50 FF, 10 dollars) en moyenne la première année, 15 000 FCFA la deuxième année. Cela a permis à trois cent d'entre elles de créer leur propre coopérative d'épargne et de crédit après trois à quatre ans de prêts successifs. Consécration suprême, cette mutuelle a adhéré à la Fucec (Fédération des caisses d'épargne et de crédit) du Togo.

**Nicolas Bocca**

1. Échange pour l'organisation et la promotion des petites entreprises. Association : 6, rue Saint laud, 49100 Angers, France. Tél. 02.41.20.01.54.  
2. Union européenne, Mission de coopération du ministère français, CCFD (Comité contre la faim et pour le développement).

## Crédit aux pauvres dans les pays riches

Aux Etats-Unis comme en Europe les exclus des pays riches se mettent au crédit solidaire. Exemple en France avec l'Adie.

« Je suis resté plusieurs mois avec pour seule ressource le revenu minimum d'insertion. Aucune banque ne vous prête de l'argent dans ces conditions », raconte Didier, un homme de 36 ans qui a pu se lancer dans l'importation d'objets brésiliens grâce à un prêt de 20 000 FF de l'Adie (Association pour le développement de l'initiative individuelle). Créée il y a cinq ans par

Maria Nowak, « Madame crédit solidaire » en France (voir interview p. 15.), cette association privée soutenue par une multitude de bailleurs de fonds a fait des prêts de ce type à 1 500 chômeurs ou RMistes avec des taux d'impayés qui ne dépassent pas dix pour cent. C'est du crédit solidaire sans la caution d'un groupe car « les gens sont trop isolés et il est difficile d'en trouver cinq qui se connaissent

suffisamment dans la même ville ». Le système a donc été aménagé avec une caution de l'entourage familial sur la moitié du prêt et un « suivi très proche des dossiers ». Ce sont dans les services aux particuliers (coiffure, repassage à domicile, nettoyage de vitres) et aux entreprises (maintenance, livraison) que se recrutent ces entrepreneurs d'un type nouveau dont certains sont analphabètes. « L'esprit d'entreprise est la chose du monde la mieux partagée », affirme Maria Nowak. « Il n'est pas vrai que seul le salariat peut sauver le monde ».

**Ph.O.**